



Verruyes, le 05 décembre 2024

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Lundi 09 décembre 2024 à 19H00
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Avis sur l'aménagement foncier agricole, forestier et environnement.
<https://www.deux-sevres.fr/services-en-ligne/toutes-les-enquetes-et-concertations/enquete-publique-amenagement-foncier-de-la>
- 2/ Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.
- 3/ Mise à disposition à titre gracieux, précaire et révocable pour une période limitée d'un appartement pour un apprenti.
- 4/ Avenant et adhésion au RGPD.
- 5/ Proposition d'adhésion à l'Agence France Locale <https://www.agence-france-locale.fr/>
- 6/ Vote des crédits d'investissement (Décision modificative) pour le versement de l'apport en capital à l'Agence France Locale
- 7/ Choix du mode de financement de l'acquisition du matériel de voirie et de l'établissement financier
- 8/ Décision modificative n°4.
- 9/ Achat de sable pour le Grand Jeu du plan d'eau.

Questions diverses :